

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

APRÈS LA DÉCHÉANCE D'ABD-EL-AZIZ

Les derniers événements qui paraissent avoir marqué d'une manière irrémédiable la déchéance d'Abd-el-Aziz, ont provoqué en Europe une émotion considérable.

Si cet événement se fût produit avant les faits qui ont motivé la Conférence d'Algésiras, l'Europe l'eût considéré d'un œil attentif sans doute, mais en somme peu intéressé.

Mais le Maroc a donné lieu à tant d'après controverses diplomatiques, a réveillé tant de querelles qui paraissent éteintes, a enfin failli être le bréviaire de discorde qui aurait secoué toute la vieille Europe, qu'il est tout naturel que le succès de Moulay-Hafid intéresse non seulement les chancelleries, mais encore l'opinion publique tout entière.

Parmi les sentiments de curiosité qui se sont fait jour un peu partout, une chose intéressait particulièrement l'Europe, c'est la façon dont la France et l'Espagne ont exécuté leur mandat et par-dessus tout quelle va être désormais l'attitude de la France.

Par ce même acte, la France et l'Espagne ont reçu mandat d'aller rétablir l'ordre matériel et financier et d'organiser la police de telle sorte que la sécurité des Européens soit désormais à l'abri de tout coup de force. Et c'est ce que le gouvernement français s'est efforcé de faire en se renfermant strictement dans les termes de la convention.

Ce n'a, certes pas, été sans d'énormes sacrifices, sans même avoir eu à lutter contre un certain esprit de parti pris, qui au sein même du parlement a cherché à paralyser l'œuvre civilisatrice que nous avions eu l'honneur d'être désignés pour l'accomplir.

Mais sans se laisser émouvoir par les critiques les plus injustifiées, par les crailleries les plus inopportunes, le gouvernement de la République a été droit de l'avant, suivant impeccablement le chemin qui lui avait été tracé par la diplomatie et qu'il avait accepté.

La presse étrangère était intéressante à consulter au lendemain de la défaite d'Abd-el-Aziz et parmi elle, au premier rang la presse allemande.

Or, curieusement à ce que les ennemis irréductibles de notre intervention au Maroc escomptaient à l'avance, il se trouve que les journaux allemands apprécient la situation avec la plus grande modération à notre égard, à part bien entendu certains organes d'une francophobie irréductible, comme la « Gazette de Voss », la « Gazette de Cologne » et la « Homburg Nachrichten ». Mais la note générale est donnée par le « Lokal Anzeiger » qui n'est certes pas l'un des moindres organes de l'empire allemand.

Cet important journal vient, en effet, de publier les déclarations du major Tschudi, qui, avec le capitaine Wolff, avait été envoyé au Maroc par son Gouvernement pour combattre près d'Abd-el-Aziz, l'influence franco-anglaise. Or de ces déclarations, évidemment très autorisées, nous relevons que : « Les réformes introduites par le Gouvernement français dans les finances marocaines ont fait rentrer les recettes des douanes qui disparaissaient autrefois... » que : « L'ordre règne dans les ports... La police si décriée en Allemagne accompli son service mieux qu'on n'eût pu l'imaginer », que : « la leçon de Casablanca n'a pas été sans profit... »

Il est donc bien établi, maintenant, que même en Allemagne, on rend justice à l'action française au Maroc, à son attitude correcte, loyale, au grand souci qui a toujours été son principal objectif, d'accomplir strictement, mais fermement le mandat que les puissances lui avaient fait l'honneur de lui confier.

Cette opinion allemande méritait d'être signalée. La presse anglaise est unanime à penser que la France a

largement fait son devoir, mais aussi que la « malheureuse politique » de neutralité adoptée par les puissances signataires de l'acte d'Algésiras, ait réservé la possibilité de reconnaître Moulay-Hafid, ce qu'elle paraît regretter.

Les journaux italiens et autrichiens pensent qu'il était tout naturel que les puissances ne se jettent pas dans les bras de Moulay-Hafid, mais restent avec Abd-el-Aziz, co-signataire du protocole, avec lequel seul, elles sont liées.

Il apparaît donc bien clairement que l'attitude de la France est, unanimement approuvée par les puissances, parce qu'elle a été fidèle à appliquer les conventions qu'elle avait signées, qu'elle les a appliquées largement pour le plus grand bien, non seulement de la civilisation en général, mais aussi pour le plus grand bien du Maroc, à qui elle a donné plus d'ordre dans ses finances et plus de sécurité pour les Européens qui sont venus s'y fixer.

En résumé, que Moulay-Hafid succède à Abd-el-Aziz, peu nous importe. Ce sont des affaires de famille dont nous n'avons pas à nous occuper. Nous avons, par contre, à faire respecter les termes de la convention d'Algésiras et à assurer la sécurité des Européens au Maroc. Cela la France le fera sans défaillance, on peut en être assuré.

C.

Le prétendant et le souscripteur

C'était quelques mois après la mort de M. le comte de Paris, qui fut un prétendant sérieux. Son successeur, alors grand yachtman, recevait volontiers en mer les fidèles de l'aristocratie, ainsi que les grands bourgeois, commerçants ou industriels, qui avaient la fantaisie de « pointer » sur les fleurs de lys.

On lui amena un jour, à Gènes, un industriel multi-millionnaire disposé à mettre au jeu la forte somme. Monseigneur le retint à dîner. Mais comme il aimait, on le sait, les plaisanteries un peu fortes, il eut l'idée de verser le contenu de la salière, symbole de l'hospitalité, dans le verre de son convive.

Bien qu'on eût tâché d'attirer ailleurs son attention, le bourgeois vit le geste dans une glace. Il porta à peine le verre à ses lèvres et ne fit pas la moindre grimace.

Il prit congé très dignement. Sur le qual, il dit simplement au secrétaire qui l'avait reconduit :

— J'étais venu pour sucrer Monseigneur. Il m'a salé. Je garde mon sucre. Vous annulez ma souscription.

Fit-il pas mieux que de s'indigner ou de se plaindre ?

Les surprises du mariage

Tout Paris se souvient des noces d'une jeune ouvrière du faubourg, jolie comme un cœur, douce comme un agneau, avec le très amoureux diplomate Li, fils de l'ambassadeur de Chine. Ce fut l'événement du jour. Les époux qui s'adoraient triomphaient du préjugé des races. La presse célébra cette entente cordiale. On prodigua aux mariés des gerbes de fleurs et des compliments. Un poète, candidat à l'Académie, leur dédia un épithalame.

Puis ils s'embarquèrent pour aller savourer les prémices de la lune de miel sous le ciel étincelant de promesses de l'Extrême-Orient. Chacun se persuada qu'ils devaient goûter le plus parfait bonheur. Sans doute ils voguaient dans la jonque d'Or sur le fleuve Bleu.

Hélas ! l'apre réalité réservait à la petite Parisienne de cruelles surprises. A peine arrivée là-bas, elle se vit soumise aux vexations de sa nouvelle famille jaune. La pauvre enfant fut la victime expiatoire de tous les

forts de l'Occident envers les sectateurs de Kong-Fou-Tsé. Traitée en esclave par ses parents chinois, honnie, battue même, menacée chaque jour d'être étranglée, cousue dans un sac, jetée dans le Yang-tsé-Kiang, elle eut à subir toutes les avanies, tous les martyres.

Son mari, redevenu tout à fait Chinois au contact de Pékin, lui déclara qu'il pouvait, s'il le voulait, la livrer impunément à tous les supplices. Elle s'obstina à l'aimer et cette fidélité lui aurait coûté la vie, si la diplomatie ne l'avait tirée de ses griffes. M. Pichon s'est souvenu des mœurs des Célestes et l'a fait rapatrier.

Moralité : Petite Parisienne, Fleur de Marie, douce et jolie, ne donnez pas même le bout de votre petit doigt à un diplomate jaune. Si vous faut absolument un mari jaune, chargez-vous de la teinture. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Arène et l'électeur

Il y a pluie d'anecdotes à propos d'Emmanuel Arène. En voici une :

Un jour, il reçoit la visite d'un de ses électeurs, un brave paysan corse, qui ne veut pas quitter Paris sans avoir offert à dîner à son sénateur.

— « Tiens, si nous entrions là ? fait l'électeur en passant devant un grand restaurant des boulevards ».

On entre. On prend un excellent repas. On boit les meilleurs vins. Emmanuel Arène dit à mi-voix :

— « Je vais régler la note ».

— « Mais non, mais non, monsieur le sénateur ».

Le paysan appelle le garçon et sort une belle pièce de cinq francs.

Stupéfaction !... Mais Arène fait un signe et le garçon prend la pièce et rapporte froidement 1 fr. 50. Il reçoit deux sous de pourboire.

L'électeur a toujours été convaincu que c'était lui qui avait réglé l'addition !

LES MAÎTRES DU MONDE

Lettre de Rica à Usbek

Mon cher Usbek,

Les gazettes publient le nom de ce Prométhée à rebours qui dérobe aux mortels l'artificielle lumière ; elles parlent de sa fonction et ne disent rien de son âme ; Pataud, c'est le prince obscur, formidable en sarouyaté qui ne vient point de lui.

Nietzsche n'avait point prévu cette sorte de rois ; le surhomme fondait son pouvoir sur la force et la ruse ; c'était un intellectuel barbare dont les violents travaux assuraient la domination rationnelle.

Pataud n'a point de force propre et sa ruse n'a pas dépassé celle de l'animal naïf qui se sent fort. Pataud est un dieu facileux qui joue avec l'Energie moderne, émerveillant le monde et lui-même des jolis effets d'ombre qu'il obtient.

Son orgueil, s'il en a, est preuve d'ignorance, homme simple dont l'humanité s'effondre en un destin social ! bien mieux lui siérait, au contraire, l'humilité du fou qui s'effraie de voir se dédoubler son être ; au-dedans le valet initial, que le souverain du dehors cruellement réprime ; tristesse d'entendre retentir une voix que l'on voulait sienne et qui se charge des clairs du monde, désespoir de voir d'humbles gestes déformés en menaces sociales par notre ombre impressionnante et solennelle !

Pataud connaît-il ces mélancolies ? Sans doute sont-elles le privilège des vieux hommes d'Etat dissuadés, et les nouveaux surhommes, étonnés de leur nouveauté, n'ont point fait, sur leurs destins misérables, les retours nécessaires... Pataud sourit sur le trône fatal, et ce n'est point cette merveille d'insouciance que j'admire ; mais ce trône ouvrier, ce despote plébien ont toute l'importance d'un grand signe ; ils annoncent le déclin des antiques royautés de force, d'ordre

et de ruse, ils proclament l'avènement d'aventureuses et cruelles dynasties scientifiques. De progrès manuels en progrès mécaniques, l'homme est allé vers la substitution du mécanisme irresponsable à l'intelligence humaine ; singulier progrès qui remplace l'antique despote intelligent par un rouage royal dont le mystère s'égaré entre les mains d'un sot ou d'un haineux.

Ce n'est point le règne que vous supprimez, progressistes politiques ; vous vulgarisez l'instrument du règne, l'homme ne cessera point, incapable ou criminel, d'être un loup pour l'homme ; promu du hasard, le moins préparé va déchainer sur l'univers son effroyable fantaisie ; le hargneux prolétaire, dont l'âme sombre s'est aigrie au spectacle de la calamité capitaliste, attend sourdement l'heure éblouissante où sa royauté va lui faire un régale de vengeance ; le faible en souffrira, comme le bourreau ; la médiocrité souveraine triomphe indistinctement de la faiblesse qui perdure et de l'ancienne force.

Ni raison, ni tradition, ni parlements, ni constitutions, ni légistes pour porter le choc des forces neuves ; un grand déchainement de puissances matérielles à travers l'esprit des civilisations dévastées.

Elles vont s'effaçant, vos vieilles civilisations poétiques et littéraires ; despotismes au début, exigeant la soumission du sujet au prince et du citoyen à l'Etat, elles subirent l'influence adoucissante des grandes religions fraternelles ; seigneur de l'Etat où sa rivale la Religion collaborait au bien-être et à la liberté de l'homme ; puissance réformatrice ou décentralisatrice, elle entourait l'individu de dignité et de Liberté.

Quand le grand souffle religieux s'affaiblit, le meilleur de l'esprit religieux s'était laïcisé ; la religion apportait l'exception de la douceur au sévère régime de la force. La force se régit juridiquement ; la limite universelle de la force fut le Droit. L'Etat assura le fonctionnement normal du régime du Droit. Les institutions se firent uniformément égalitaires et libérales. La sagesse légale fut l'image même de l'état économique, industriel, social et scientifique.

Les institutions du droit civil limitaient les fortunes sans gêner les possédants dans leurs libertés essentielles ; les lois économiques et les lois sociales, prudemment rectifiées par l'intervention légale, prétaient leur aide naturelle à l'œuvre tranquille, égalitaire, libérale et pacifique de l'Etat. La science était une prudente servante : elle apportait l'outil qui soulage, non la machine qui désintéresse : nous connaissons des individus intelligents, libres, dignes, presque égaux ; un nombre minimum d'esclaves, le plus grand nombre d'égaux, et quelques supériorités nécessaires par désignation dynastique ou populaire, telle était la société que la science anarchique, avec son fatal déchainement capitaliste et prolétarien vint soudain compromettre.

Cette société mourante, sans doute, ne fut point sans excès ; la Religion mit trop souvent au service des forts et de l'Etat le casuisme affaibli de ses prêtres, l'armature sociale et pénale fut constamment sévère aux irrégularités individuelles dont les caprices, souvent irresponsables, compromettaient la belle ordonnance totale.

La guerre surtout, désertant la sylve et la caverne primitive, faucha les troupeaux humains policés, avec persévérance. Mais, de civile, elle devint internationale ; la fragile trêve de Dieu évolua vers le pacte juridique international dont les menaçantes armées furent la sanction éventuelle. La peur de la guerre assurait la paix. Les armements ruineux devenaient les plus subtils ennemis de la guerre.

Cette société mourante, qui céda trop souvent aux immorales tentations de la Nature dévastatrice et criminelle, était pourtant la revanche de l'homme sur la nature. A la

cruauté des flores et des faunes, son équitable génie substituait péniblement la pacifique ordonnance des existences diverses, égales cependant ou modérément hiérarchiques.

La liberté égalitaire faisait une société toute d'esprit, d'intelligence, d'enthousiasme ; elle avait de somptueuses littératures, de hautains systèmes philosophiques ; ses surhommes étaient philanthropes, et n'usaient de leurs inventions que pour le bonheur de l'humanité, elle était le cadre heureux de l'homme allé remontant vers sa destinée supra-sensible.

Voici que l'homme imprévoyant se met à dévorer ses ailes ; une autre phase commence de la lutte cosmique entre la matière et l'esprit ; maintenant l'esprit hâte sa chute en forgeant les armes de l'adversaire. L'homme étouffé déjà, dans la fumée des machines, voilà le symbole, désagréable avant-coureur ; les prophètes avaient-ils entrevu ce signe ? — La réalité va venir : il suffira de livrer aux mains d'un criminel vulgaire le secret de la mort du globe.

Où seront vos devises, monarchies assagies, nobles Républiques, formes changeantes, fonds permanent des vraies sociétés progressives, dont les hommes d'Etat sollicitent la science, et n'en prévoient point les crimes !

Ton ami,
RICA.

Pour copie conforme :
LUC.

INFORMATIONS

Au Maroc

Ce que dit El Mnébbhi

El Mnébbhi a fait à un journaliste les déclarations suivantes :

« Ce qui est arrivé devait fatalement se produire. Tous les habitants du Maroc, indigènes et étrangers, ont fini par en avoir assez de l'anarchie et de l'insécurité. Tous ont senti qu'il fallait enfin, à ce pays, un gouvernement ferme et soucieux du lendemain, que le régime disparu ne pouvait plus leur donner.

Je sais que les intentions de mon auguste maître Moulay-Hafid inspirent à l'opinion européenne quelques inquiétudes qui ne tarderont pas à se dissiper. On a tort de confondre le sens que des tribus à l'esprit simple attribuent au triomphe de Moulay-Hafid avec ses propres intentions.

Je puis vous assurer que le nouveau sultan donnera des garanties de son respect de tous les traités et de tous les droits légitimes. C'est un esprit juste et cultivé. Il s'attachera à maintenir avec toutes les puissances les relations les plus cordiales.

En ce qui concerne spécialement la France, je suis sûr que Moulay-Hafid est pénétré de l'intérêt qu'a le Maroc à entretenir des rapports d'amitié et de confiance avec la grande puissance qui est notre voisine, et qui a au Maroc une situation considérable.

Je n'ai pas l'intention, pour le moment, d'aller à Fez. La mission que je remplis à Tanger suffit largement à mon activité.

Je ne recherche pas les honneurs. Ma plus grande ambition, à l'heure qu'il est, est d'assurer la tranquillité dans le Nord du pays, de dissiper les malentendus et de faciliter à mon souverain les bonnes relations diplomatiques avec les représentants des puissances. J'ai besoin, pour cette œuvre, de l'aide de Dieu et de la confiance des hommes. La sincérité de mes intentions me dit que j'obtiendrai l'une et l'autre.

Je suis satisfait du résultat de mes excursions dans le Fahc et le Gharb. J'ai expliqué aux tribus que le sultan sera aussi juste avec les bons que sévère avec les mauvais. Je crois qu'elles ont compris et que, peu à peu, disparaîtront parmi elles les

tendances anarchiques nées de la faiblesse de l'ancien maghzen.

« Ce qui m'a navré, c'est l'œuvre de désolation et de ruine accomplie sans utilité par des colonnes d'Er-Remiki et de Bou-Aouda au cours des derniers combats. Partout, sur mon passage, j'ai recueilli les plaintes des malheureuses victimes. J'ai promis sincèrement à tous réparation et justice, mais j'ai exigé l'ordre et la tranquillité.

Ces tribus se sont engagées à assurer, par leurs propres moyens, la sécurité des routes. Elles tiendront parole. C'est surtout dans cet ordre d'idées que je travaille, heureux de contribuer à amener un peu de calme dans mon pays ».

Dans le sud oranais

Les communications ont été rétablies avec Bou-Denib, hier soir.

Dans la journée du 30, pour reconnaître la force de l'ennemi et ses dispositions, le commandant Fesch, du poste de Bou-Dénib, a fait sortir une reconnaissance composée d'un bataillon d'infanterie, d'une batterie de 75 et d'un escadron de cavalerie.

Cette reconnaissance s'est avancée en fouillant le terrain, jusqu'à quelques kilomètres de la redoute, dans la direction du groupement de Berabers de la Gara, c'est-à-dire, du plateau de Djorf. Celui-ci ayant semblé fortement occupé, le chef de la reconnaissance a fait ouvrir le feu par la batterie de 75.

Après quelques coups de canon, de nombreux fantassins et cavaliers sont apparus sur la crête et se sont disposés à marcher sur la reconnaissance, qui s'est repliée sur la redoute pour voir si l'ennemi suivrait son mouvement.

Arrivés à quelques kilomètres de la redoute, les Berabers se sont arrêtés.

On peut déduire de ce fait qu'ils ne sont pas encore prêts à commencer l'action, soit qu'ils attendent des renforts, soit qu'ils manquent d'unité de commandement.

Un Combat en Mauritanie

Le commandant Chambert, de l'infanterie coloniale, a pris contact, le 16 août dernier, avec les Maures qui, sous les ordres de Mohamed-el-Moktar, s'étaient avancés dans la palmeraie de Rachid, à 40 kilomètres au nord du poste de Teitgida.

Après un combat qui dura cinq heures, l'ennemi, pris de flanc, se dispersa en laissant sur place de nombreux cadavres.

Le capitaine Lamy poursuivit l'ennemi avec une compagnie de tirailleurs et un canon.

Dans cette affaire, nous avons eu un traillieur tué et six blessés.

En Perse

Les révoltés contre les troupes régulières

Nasr-es-Saltaneh est arrivé à Tauris par ordre du Schah, et a passé les troupes en revue.

Alors que celles-ci étaient encore rassemblées, une bande de révoltés sous les ordres de Sattar-Khan, l'un des chefs du parti parlementaire, a fait feu sur elles à plusieurs reprises ; il y aurait dit-on, huit cents morts ou blessés.

Depuis lors, la lutte se poursuit sans relâche. Comme la famine menace d'éclater, on prévoit une situation extrêmement critique.

Echec de l'emprunt

Les tentatives faites par la Perse auprès de l'Angleterre, la Russie et la France, pour qu'un emprunt lui fût consenti, ont définitivement échoué vendredi dernier, car le schah n'a pas voulu accepter le contrôle financier européen qui lui aurait été imposé. Il a craint de ne plus pouvoir disposer d'aucune somme d'argent.

à la préfecture du Lot (2^e division), où les intéressés peuvent en prendre communication.

Foire du 1^{er} septembre

La foire du 1^{er} septembre n'a pas été bien importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :
Bœufs gras, de 42 à 45 fr. les 50 kilos poids vif ; animaux d'attelage, 850 à 950 fr. la paire ; porcelets de 35 à 80 fr. pièce ; moutons gras, 0,80 le kilo, poids vif ; agneaux, 0,90 le kilo ; brebis d'élevage, 25 à 30 fr. pièce, selon qualité.
Blé, 17 fr. l'hectolitre ; maïs, prix moyen 16 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, 3 fr. 50 les 80 litres.
Volaille grasse, 1 fr. 60 le kilo ; poulets, 1 fr. 75 le kilo ; dindes, 1 fr. 50 le kilo ; lapins, 0 fr. 90 le kilo ; œufs, 0 fr. 90 la douzaine ; lièvres, 2 fr. le kilo ; perdreaux, 1 fr. 20 la pièce.

Service des Pharmacies

La pharmacie de la Croix Rouge restera ouverte toute la journée de dimanche 6 septembre, pour assurer le service des pharmacies.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 3 SEPTEMBRE
La Viennoise (Allegro). Kral.
Poète et Paysan (Ouverture), Suppé.
Chants d'Ivresse (Valse), Popy.
Mireille (Fantaisie), Gounod.
Les Echos du Quercy, Kelsen.
Allées Fénélon de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

NOS DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 2 septembre 1 h. 6 s.
Au Maroc
Le général Bailloud télégraphie qu'une harka a attaqué Bou-Denib, hier dans l'après-midi : le combat a duré 6 heures ; nous avons eu deux légionnaires blessés dont un grièvement : Les assaillants ont subi de grandes pertes.
Une nouvelle attaque est imminente. La colonne Alix sera concentrée dans la soirée à Bou-Anane.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 3 septembre 1 h. 34 s.
Au Maroc
Le colonel Allix télégraphie qu'il arrivera samedi matin à Bou-Denib, avec la colonne de renforts.
Le général d'Amade télégraphie que le calme règne dans la région de Mogador ; il ajoute qu'un combat a eu lieu entre les troupes du gouverneur de Marrakech et les troupes venant de Fez. Le gouverneur de Marrakech a été tué.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Albas
Accident. — Lundi, vers trois heures du soir, notre sympathique compatriote, M. Verne, préfet d'Alger, fut victime d'un accident.
Après avoir quitté leur propriété du Peyrou, M. et Mme Verne se rendaient avec leur attelage auprès de leurs parents. Arrivés au fond de la cote de la rentrée d'Albas, M. Verne s'aperçut que son cheval de pure race arabe éprouvait une gêne inaccoutumée dans sa marche. Il voulut se rendre compte et constata que le mors, après huit kilomètres de course, n'était seulement pas à la bouche du cheval.
Empressé de l'y remettre, malgré les précautions prises pour éviter un accident, puisque Mme Verne était descendue de voiture, M. Verne ne put réussir à remettre le mors, qui partit à toute allure. Sous un choc assez vif, M. Verne fut brusquement renversé et la voiture lui passa sur le bras droit.
Malgré cette chute, M. Verne se releva promptement et se remit même à pied, en compagnie de Mme Verne, jusqu'à Albas.
M. le docteur Pélassié, appelé aussitôt, constata une simple fracture du bras qui nécessitera quelque temps de repos.
La bête fut arrêtée sur la place d'Albas, par M. Alix.
Chute. — Mardi matin, M. Mazet, professeur en retraite, habitant avec sa femme, receveuse des postes, se disposait à prendre l'omnibus de sept heures, d'Albas à la gare de Parnac, lorsqu'il voulut monter sur le marchepied, les

chevaux firent éprouver un recul à la voiture et M. Mazet fut projeté sur le sol.
Relevé aussitôt par les personnes présentes, M. Mazet, malgré son âge, ne ressentait aucune douleur.
Néanmoins, sur les conseils des siens, M. Mazet n'a pas entrepris son voyage. Il faut espérer qu'il en sera quitte pour une simple émotion.

Puy l'Evêque

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche dernier 30 août, à neuf heures du matin, sous la présidence de M. Delhail, maire. Etaient absents : MM. de J. Blazac et Guingal.
L'ouverture de la séance, lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.
Le conseil nomme ensuite deux délégués pour procéder à la révision des listes consulaires. Sont élus : MM. Laygues et Orispal.
Avis favorable est donné à la demande de Lacombe, soldat de la classe 1906, tendant à obtenir l'allocation journalière pour soutien de famille.
Le conseil autorise l'emploi en régie économique de divers crédits pour entretien des propriétés communales, ainsi que le paiement des dépenses incombant à la commune pour le curage du ruisseau de Clédelles.
On approuve ensuite :
1. Le devis relatif aux travaux de restauration du portail de l'église de Loupiac.
2. La rétrocession d'une parcelle de terrain à M. Davezac, en face de sa propriété et en bordure du chemin de grande communication n° 44
3. L'installation d'une boîte aux lettres au village de Meaux.
Au sujet de la question de l'école de filles, le maire donne lecture d'une lettre de l'architecte faisant connaître qu'il n'a pu se rendre à la réunion de ce jour au sujet du projet de l'école, mais qu'il se tiendra à la disposition du conseil pour une prochaine séance.
Après délibération, le conseil est d'avis de faire usage du char de la société de secours mutuels pour le transport des personnes indigentes qui décéderont à l'hôpital hospice, ainsi que pour sépulture des indigents inscrits sur les listes d'assistance médicale et du bureau de bienfaisance.
Il offre pour prix de location et de conduite du char la somme de 3 francs et invite le maire à faire le nécessaire auprès de la société de secours mutuels pour lui faire accepter cette offre.
L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se réunit en comité secret pour délibérer sur les questions d'assistance.

Grézels

Foire. — Notre grande foire du 31 août a été cette année des plus importantes. Une affluence considérable a rempli toute la journée notre petite cité et sur notre champ de foire, qui était des mieux approvisionnés, les transactions ont été énormes.
Les bœufs gras pour la boucherie valaient de 40 à 45 fr. les 50 kilos la première qualité et de 38 à 40 francs la deuxième.
Les bœufs d'attelage se vendaient jusqu'à 1.200 fr. la paire et les moyens de 900 à 1.000 fr.
La vente sur tout le bétail était très active.
En résumé, la foire a été des meilleures pour le commerce local et rien n'est venu troubler la tranquillité et l'importance.

Frayssac

Après les fêtes. — La pluie persistante de la matinée de dimanche avait occasionné quelques craintes.
Dans l'après-midi, le temps se mit au beau et les amusements purent se développer avec l'entrain voulu. La soirée étant splendide, les visiteurs affluèrent de toutes parts et le bal champêtre qui permit aux nombreux danseurs des deux sexes de se donner à cœur joie aux entraînements du bel orchestre, fut des plus animés.
Le programme des deux journées fut brillamment suivi et exécuté en tous points.
L'orchestre réveilla jusqu'aux plus endurcis et la soirée se termina par un superbe feu d'artifice et une magnifique retraite aux flambeaux.
Les organisateurs qui s'étaient montrés si dévoués, peuvent être fiers de leur succès. Aussi, avec la population tout entière, nous leur adressons les meilleures félicitations.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Au palais. — On sait qu'un incident très vif se passa au sein du conseil municipal de Cahors, lors de la discussion du rapport de la commission désignée pour examiner les comptes médicaux et pharmaceutiques concernant l'assistance médicale gratuite.
M. le docteur Cougou, conseiller municipal républicain, giffa en pleine séance M. le docteur Vernet, adjoint au maire réactionnaire.
Ce dernier assigne son adversaire en partie civile devant le tribunal correctionnel de Figeac et nous savons de

source autorisée que cette affaire sera appelée à l'audience des vacances du samedi 12 septembre courant.

Etat civil du 20 au 31 août.

Nais- sances : André-Alexis Jean Laforgue. — Victor-Pierre-Marie Vinge.
Publications de mariage : Jean-Marie-Adrien-Lucien Bouquet, comptable, de Maurs (Cantal), et Maria Julia Salesses, sans profession, de Figeac. — Georges-Jean-Jacques Desplats, instituteur, et Marie-Ernestine Rougié, sans profession, tous deux de Figeac. — Baptiste-Albert Bergon, menuisier, et Léonie-Eugénie Guillard, sans profession, de Figeac.
Décès : André-Urbain Girma, 22 ans, garçon coiffeur, rue du Pin. — Jean Gentou, ancien maçon, 70 ans, hospice.

Puybrun

Justice. — Par décision de M. le procureur général près la cour d'appel d'Agen, notre ami M. Baffara, adjoint au maire de Puybrun, est nommé ministre public du tribunal de paix de Bretenoux.
Nos plus vives félicitations.

Le Bourg

Un enfant sauvé par son camarade. — Dimanche dernier les fils de M. Jean Lagarrigue, maître d'hôtel, âgés de 6 et 9 ans, faisaient une partie de pêche à la ligne sur notre rivière en compagnie du jeune Albert Moncany, âgé de 11 ans.
A un moment donné Louis Lagarrigue, âgé de 9 ans, tomba, à suite d'un faux pas, dans le courant, où l'eau avait près de deux mètres de profondeur. Son frère Arthur, âgé de 6 ans, qui était à ses côtés, se mit à pousser les cris : « Au secours ! Mon frère se noie ! »
A cet appel accourut aussitôt le camarade Moncany, qui, de sur la berge, n'apercevant aucune trace de Louis Lagarrigue, l'appela de toutes ses forces. Le corps de l'enfant revenant sur l'eau, Moncany lui tend le roseau de sa ligne en lui recommandant de le saisir. Lagarrigue s'y accroche et est ramené sain et sauf sur la berge.
Ce jeune et dévoué sauveteur a été vivement félicité par M. le maire et la population du Bourg de cet acte, qui mérite d'être récompensé par l'autorité administrative.

St-Céré

Abattoir. — Pendant le mois d'août, il a été abattu 10 bœufs, 144 veaux, 40 moutons, 36 agneaux et 1 porc, soit en tout 231 animaux qui ont produit 13.348 kilos de viande nette et livrés à la consommation.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Répression des fraudes. — Dans les premiers jours d'août, des prélèvements d'échantillons de lait avaient été effectués à Gourdon et à Souillac. Sur les neuf échantillons soumis à l'examen du laboratoire municipal de Toulouse, huit n'ont révélé aucune infraction à la loi sur les fraudes. Un seul échantillon révélait un écrémage dans la proportion de 35 %. Le délinquant, laitier à Souillac, a été déferé à M. le procureur de la République.

Souillac

Avis aux tireurs. — La Société de tir de Souillac vient de faire l'acquisition d'une carabine de précision, qui a été essayée dimanche dernier, et dont les effets ont été jugés très supérieurs.
Les amateurs de tir à longue portée peuvent se rendre tous les dimanches de septembre, de 1 à 6 heures, dans la cour de l'école des garçons, pour prendre part à un concours spécial, dont les résultats, bien meilleurs à coup sûr que les précédents, seront dûment récompensés.
Il faut espérer que les jeunes gens, de Souillac notamment, se montreront moins indifférents en présence d'une arme qui présente toutes garanties de justesse.

Vayrac

Foire. — Voici les cours pratiqués à notre foire.
Bœufs de boucherie, de 35 à 36 fr. les 50 kilos, poids vif ; vaches grasses, de 30 à 31 fr. ; moutons gras, de 40 à 42 fr., le tout les 50 kilos ; veaux de lait, de 1,10 à 1,15 le kilo.
Bœufs de harnais, de 900 à 1.050 fr. la paire ; veaux de travail, de 600 à 750 fr. ; brebis de troupeau, de 20 à 35 fr. pièce ; agneaux, de 18 à 22 fr. ; nourains, de 55 à 60 fr. ; porcelets, de 30 à 35 fr., le tout la pièce.
Marché à la volaille. — Poulets, 3,50 à 4,50 la paire ; au poids 0,75 à 0,80 le demi-kilo ; canards, 0,60 ; dindes, 0,70, le tout le demi-kilo ; poules grasses, 2,25 à 3 fr. pièce ; pigeons, 1,25 à 1,75 le couple ; lapins domestiques, 1,25 à 1,75, au poids, 0,45 le demi-kilo.
Beurre, 1,30 à 1,50 le demi-kilo les œufs, 0,80 la douzaine.
Gibier. — Lièvres, 5 à 6 fr. pièce ; lapins de garenne, 2 à 3 fr. ; perdreaux, 2,25 à 2,50, le tout la pièce.
Sous la halle : Blé-froment, 16,50 à 17 fr. ; seigle, 10,50 à 11 fr. ; maïs, 14 fr. ; avoine, 8,50, le tout l'hectolitre.
Fruits et légumes, prix presque dérisoires et à bon marché. Aucun incident à signaler.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

Condat

Concours de tir
La société de tir « La Condatoise » a fait la remise des prix à ses lauréats, le dimanche 30 août, sous la présidence de M. Fialdès, instituteur à Condat, président de la société et devant une assistance très nombreuse.
Le concours a donné les résultats ci-après :
1^{er} prix d'honneur, Marcel Laville, « armes et cycles Condat ». 2^e, de Larrivière, à Condat. 3^e, Gergeau Marcel, à Condat. 4^e, Roussille Abel, à Condat. 5^e, Vitrac René à Fumel. 6^e, Nermond, à Condat. 7^e, Trouillon Valentin, « dessinateur usine Fumel ». 8^e, Mazac, percepteur, Fumel. 9^e, Anglade Roger, à Condat. 10^e, Bayles Arthur, à Condat. 11^e, Reste René, à Condat. 12^e, Bord André, à Condat. 13^e, Lamarque, à Fumel. 14^e, Delpon Elie, à Condat. 15^e, Delmas Fernand, à Condat. 16^e, Autenet, à Condat. 17^e, Fournol M., à Condat. 18^e, Rigaldiés L., à Condat. 19^e, Bénéch Frédéric, « adjoint au maire, Condat ». 20^e, Delmas, aux usines, Fumel. 21^e, Saint-Martin, à Condat. 22^e, Carles, à Fumel. 23^e, Derruppé, à Saturac. 24^e, Villeneuve, à Condat. 25^e, Trouillon Léopold, à Fumel.
Le président du jury félicite les vainqueurs et tous les tireurs en général de leurs excellents tirs et les engage à persévérer dans la bonne voie.
Après la distribution des prix, les lauréats s'entassent aux terrasses des cafés, de modestes guinguettes etc. Des groupes sillonnent les rues en chantant des refrains connus.
Des musiciens ambulants font entendre des airs de mandoline. Des exclamations joyeuses s'élèvent de toutes parts et notre fête se continue au milieu de l'enthousiasme général.
Le soir, la fête s'est terminée par un superbe bal de famille qui a duré jusqu'à une heure très avancée de la nuit, et on s'est retiré sous une excellente impression en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Un groupe de Condatois.

N. B. — Nous adressons nos chaleureuses félicitations et nos remerciements aux vaillants organisateurs et en particulier aux dévoués présidents, MM. Trouillon, père, et Fialdès qui s'y sont dévoués d'une manière toute particulière.
Nos remerciements s'adressent aussi à notre dévoué et infatigable adjoint M. Bénéch Frédéric, d'avoir bien voulu à son tour accepter une place parmi celles du jury.
Nous avons tous bonne mémoire, il peut être assuré qu'au jour de la prochaine bataille électorale nous nous rappellerons l'honneur qu'il nous a fait. Nous n'oublierons pas, qu'il est un bon et loyal serviteur de la République. Il nous trouvera donc toujours, groupés autour de sa bannière pour le servir et le défendre contre la réaction.
Nous adressons également, nos sincères remerciements à tous ceux qui par leur tact et leur intelligence ont contribué à assurer le succès de cette fête vraiment républicaine.

Bibliographie

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1841, du 5 septembre 1908.
Exposition internationale des applications de l'électricité de Marseille, par Georges Tardy. — Les yeux de la montagne, par A. Latour. — La disparition du goulou de la gare Saint-Lazare ; le nouveau pont d'Asnières, par A. Troller. — L'aéroplane Wright, par Sauvage. — La navigation sur le Niger, par Paul Privat-Deschanel. — Académie des sciences ; séance du 31 août 1908, par Ch. de Villèleuil. — Henri Becquerel, par L. De Launay.
Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Sommaire du Monde Illustré

Les importants mouvements de troupe qui se succèdent actuellement à notre frontière Algéro-Marocaine, ont donné lieu à d'intéressantes illustrations que Le Monde Illustré

Le Monde Illustré

publie cette semaine, ainsi qu'un article fort documenté sur Le Sud-Oranais (Columb-Béchar, Bou-Anan et Bou-Denid). Des vues de ces régions qui attirent l'attention de tous en ce moment, offrent, outre un vif intérêt d'actualité, un réel attrait pittoresque.
Il faut également signaler une page très curieuse, notant les impressions d'une caravane de Parisiens à Casablanca dont l'exactitude s'agrémente de spirituelles fantaisies. L'Incendie de Stamboul fournit au n° précédent un sujet très saisissant.
A cette époque de l'année où l'alpinisme est le grand sport en faveur, une étude sur Les Alpes Dolomitiques est tout à fait de circonstance, et tous les ascensionnistes se passionneront pour ces fantastiques montagnes et pour les sites de si rare étrangeté dont de belles gravures donnent un aperçu on ne peut plus exact.
Bien captivantes encore, les pages illustrées consacrées aux Fougilles de M. J. Morgan en Suisse avec un typique portrait du savant explorateur et de charismants spécimens des céramiques trouvées par lui près des ruines du palais de Darius.

Chronique agricole

POUR LES LAPINS

Le logement est un des points les plus délicats dans l'élevage du lapin. Sion veut réussir, éviter les maladies et la mortalité, il faut installer les sujets dans des locaux ensoleillés et gais. Si les bêtes s'ennuient, elles ne tardent pas à dépérir. La meilleure orientation dans l'installation d'un clapier est celle du levant.
Lorsqu'on dispose d'une cour, le mieux est d'y installer le clapier. Dans la journée les lapins y prendront leurs ébats, ce qui ne peut que leur profiter. Un des côtés du mur servira de fond ; les loges y seront adossées. La partie de cour choisie pour cette installation sera entourée d'un grillage à mailles serrées, afin que les animaux étrangers ne puissent y pénétrer. Le toit, incliné, sera fait de planches goudronnées et muni d'une gouttière pour l'écoulement des eaux. Le sol sera recouvert d'une épaisse couche de sable qu'on renouvellera souvent. On pourra bitumer.

Chemin de fer d'Orléans

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans situées dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements :
Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher.
Les ouvriers vendangeurs devront voyager, par groupe de 5 au moins, à l'aller et au retour, et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres, aller et retour).
Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller ; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.
Cette réduction est accordée, pour l'aller, du 20 août au 25 octobre inclus ; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de quarante-cinq jours.
A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est étendu jusqu'au 10 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port-Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueillette desdits raisins ; ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

Pyénées et Gelfe de Gascogne

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.
Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.
Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{re} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50, 2^e classe, 123 francs. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50, 2^e classe, 123 fr. 50.
Cartes d'excursions individuelles et de famille dans le centre de la France et les Pyrénées, divisées en 5 zones, délivrées au départ de Paris et des principales gares du réseau du 15 juin au 15 septembre et donnant aux voyageurs le droit de circuler à

leur gré dans la zone de libre circulation choisie par eux, validité un mois avec faculté de prolongation.
Pour les billets de famille, la réduction varie suivant le nombre des personnes de 10 à 50 0/0.
NOTA. — Pour plus amples renseignements consulter le *Libret Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

MARCHÉS AUX PRUNES

Cancon, 1^{er} sept.-mbre. — Apport, 650 quintaux environ ; tous vendus aux cours suivants : Les 60-64 fruits au demi-kilo, de 18 à 20 francs ; les 70-74, de 16 à 17 francs ; les 80-84, de 13 à 15 francs ; les 90-94, de 10 à 12 francs ; les 100 à 104, de 8 à 9 francs ; les 110 à 114, de 7 à 8 francs ; les 120 à 124, de 6 à 7 francs ; fretin, de 4 à 5 francs, le tout les 50 kilos.
Montignac-de-Lauzun, 1^{er} septembre. — Nous informons les négociants et les propriétaires que nos marchés aux prunes s'ouvriront vendredi prochain 4 septembre, à dix heures et demie du matin ; ils se tiendront tous les vendredis sur la place de la Mairie et sous la halle. L'ouverture de nos marchés coïncide avec notre foire du 4 septembre ; ce jour-là, les poids seront gratuits.
Villeneuve-sur-Lot, 1^{er} septembre. — Apport, 1.000 à 1.200 quintaux. Cours pratiqués : Les 40-44 fruits au demi-kilo, de 32 à 34 francs ; les 50-54 fruits, de 22 à 24 francs ; les 60-64 fruits, de 18 à 20 francs ; les 70-74 fruits, de 15 à 16 francs ; les 80-84 fruits, de 12 à 14 francs ; les 90-94 fruits, de 10 à 12 francs ; les 100-104 fruits, de 8 à 9 francs ; les 110-114 fruits, de 6 à 7 francs ; les 120-124 fruits, de 5 à 6 francs ; fretin, de 3 à 4 francs, le tout les 50 kilos. — Légère hausse sur les gros fruits.
Valence-d'Agen, 1^{er} septembre. — Cours pratiqués : Prune commune, de 5 à 8 francs les 50 kilos ; prune d'ente, les 60-65 fruits au demi-kilo, de 18 à 20 francs ; les 70-75 fruits, de 15 à 16 francs ; les 80-85 fruits, de 10 à 12 francs ; les 90-95 fruits, de 10 à 11 francs ; les 100-105 fruits, de 8 à 9 francs ; fretin, de 5 à 6 francs, les 50 kilos.
Duras, 1^{er} septembre. — Apport, 500 quintaux environ. Vente rapide, avec hausse assez sensible sur les cours du marché précédent. Voici les prix des différentes sortes : Les 60-64 fruits au demi-kilo, de 20 à 22 francs ; les 70-74 fruits, de 16 à 18 francs ; les 80-84 fruits, de 14 à 15 francs ; les 90-94 fruits, de 11 à 12 francs ; les 100-104 fruits, de 7 à 8 francs ; menu fretin, de 4 à 6 francs, le tout les 50 kilos. — On prévoit pour demain, à l'occasion de la vieille foire du 3 septembre, un stock très important. MM. les négociants peuvent dès maintenant avoir la certitude de s'approvisionner sans difficulté.

Bulletin Financier

Paris, 2 Septembre.

Les tendances générales du marché restent satisfaisantes. Seule la Rente Française, par suite de réalisations de bénéfices ; repère le terrain qu'elle avait gagné ces jours-ci et passe de 96,85 à 96,65.
Les fonds russes sont très bien tenus. Le Consolidé s'avance à 89,25, le 3 0/0 1891 à 75,25 le 1896 à 73,15 et le 5 0/0 nouveau à 100,10.
L'Extérieure espagnole se traite à 96,20, le Portugais à 62,45 et le Turc à 95,10.
Dans le groupe des chemins français, l'Est se négocie à 947, le Lyon à 1385, le Nord à 1778, l'Orléans à 1395 et l'Ouest à 870.
Nos Etablissements de Crédit s'inscrivent. La Banque de France à 4170, la Banque de Paris à 1525, le Comptoir National d'Escompte à 685 et le Crédit Lyonnais à 1280. L'action Bac Auer clôture à 760.
Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia se tiennent à 452.

A Vendre

UN BOGHEY

UN CHEVAL

et un HARNACHEMENT COMPLET

Le tout en très bon état.

S'adresser au bureau du Journal.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 31 Août 1908.

ESPÈCES	ENTRÉES au Marché	Animaux vivants restant à l'Abattoir	REVENU	PRIX PAR 1/2 KILOG (Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.)		
				1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité

Bœufs.....	2.793			0,85	0,80	0,72
Vaches.....	928	611	202	0,84	0,75	0,65
Taureaux...	256			0,70	0,65	0,60
Veaux.....	1.698	485	206	1,10	1,05	0,88
Moutons....	17.139	2.994	2.639	1,12	1,05	1,00
Porcs.....	3.543		6	0,62	0,60	0,58

OBSERVATIONS.

— Vente difficile sur les bœufs et les porcs, mauvais sur les moutons et les veaux.

Les provenances du Lot, Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualité

Chemin de fer d'Orléans

*Bains de mer et excursions sur les
Plages de Bretagne*

Billets d'aller et retour individuels dé-
livrés de toute gare du réseau :

Du Jeudi qui précède la fête des Rameaux
au 31 Octobre, valables 33 jours avec fa-
culté de prolongation, réduction pouvant
s'élever suivant le rayon de délivrance à
40 % en 1^{re} classe, 35 % en 2^e classe et
30 % en 3^e classe.

*Billets d'aller et retour collectifs de fa-
mille* en 1^{re}, 2^e et 3^e classes délivrés, aux
familles d'au moins trois personnes, de
toute station du réseau à toute station du
réseau située à 125 kilomètres au moins du
point de départ :

1^o *Toute l'année*. — Trois premières
personnes, prix de 3 billets aller et retour
ordinaires du Tarif G.V. n° 2 ; par person-
ne en plus, réduction de 50 %. (Il peut
être délivré un coupon spécial au chef de
famille qui a la faculté de revenir seul à
son point de départ).

Ces billets ont la même durée de validité
que celle des billets aller et retour ordi-
naires et peuvent être prolongés dans les
mêmes conditions.

2^o *Saison de Printemps* (1) — Du Jeudi
qui précède la fête des Rameaux au 25
Juin. Validité : 33 jours, 2 prolongations
facultatives de 15 jours moyennant sup-
plément.

3^o *Saison d'Été* (1) — Du 25 Juin au 1^{er}
Octobre. Validité : jusqu'au 5 Novembre.
Réduction des aller et retour pour les 3
premières personnes, de 50 % pour la 4^e
et de 75 % pour la 5^e et les suivantes.

Faculté pour le chef de famille de ren-
trer isolément à son point de départ. Déliv-
rance à un ou plusieurs membres de la
famille de cartes d'identité permettant au
titulaire de voyager isolément à 1/2 tarif
entre le point de départ et le lieu de des-
tination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'É-
té, les membres de la famille au-dessus de
3 personnes ont la faculté d'effectuer isolé-
ment leur voyage à l'aller et au retour en
acquittant au guichet le prix d'un billet
militaire.

*Billets spéciaux d'excursion aux plages
de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance*
permettant de visiter Le Croisic, Guérande,
St-Nazaire, Savenay, Questembert, Pœn-
mel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon,
Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient,
Quimper, Rosperden, Concarneau, Qim-
pert, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Château-
lin, délivrés du 1^{er} Mai au 31 Octobre, va-
lides 30 jours avec faculté de prolonga-
tion.

Prix : 45 francs en 1^{re} classe ; 36 francs
en 2^e classe.

Le voyage peut être commencé à l'un
quelconque des points situés sur le par-
cours.

*Cartes de libre circulation individuelles
et de famille* au départ de toute gare du
réseau, en 1^{re} et en 2^e classes, sur les li-
gnes desservant les plages du sud de la
Bretagne délivrées du 1^{er} Mai qui précède
la fête des Rameaux au 31 Octobre, et va-
lides 33 jours avec faculté de prolonga-
tion.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est
réduite à 60 kilomètres pour les billets à des-
tination d'une station thermale ou balnéaire.

Réduction pour les familles variant de
10 à 50 % selon le nombre de personnes.

NOTA. — Pour plus amples renseigne-
ments, consulter le *Libret Guide Officiel*
de la Compagnie d'Orléans adressé franc
contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Adminis-
tration Centrale du Chemin de fer d'Orléans,
1, place Valhubert à Paris, Bureau du
Trafic-Voyageurs (Publicité).

**Exposition Industrielle Inter-
nationale de Toulouse.**

(Mai à Octobre 1908.)

Prolongation de la durée de validité des
billets d'aller et retour du tarif spécial
G.V. 2 et G.V. 102 (Orléans-Midi).

A partir du 1^{er} Juillet et pendant toute
la durée de l'exposition, les billets d'aller

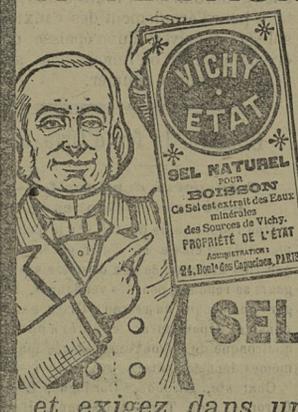
et retour des tarifs spéciaux G.V. 2 et
G.V. 102 (Orléans-Midi) qui seront déli-
vrés au départ de toutes les gares et sta-
tion du réseau pour Toulouse auront une
durée de validité de 30 jours (Dimanches
et fêtes compris).

La durée de validité de ces billets pour-
ra, en outre, être prolongée d'une ou deux
périodes de 15 jours (Dimanches et fêtes
compris) moyennant le paiement pour cha-
que prolongation d'un supplément égal à
10 0/0 du prix du billet.

La prolongation peut être demandée pour
les deux périodes à la fois. Elle peut être
demandée même lorsque la durée de vali-
dité primitive ou la première période de
prolongation est expirée.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

ATTENTION à la FRAUDE



Tout paquet
qui ne porte pas
le rond bleu

VICHY-ÉTAT

n'est pas
du Véritable

SEL VICHY-ÉTAT

Refusez-le
et exigez dans une bonne Pharmacie
un paquet SEL VICHY-ÉTAT 0^f. 10 pour un litre d'eau

A VENDRE
POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
UN COUPÉ
Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine
de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait
et entièrement garanti

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

GRANDE PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Pharmacie spéciale pour la Préparation des Ordonnances

LA MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION

Médicaments de 1^{er} Choix. — Fournisseurs : Dausse, Poulenc, Bayer, etc., etc.

Directeur : **PAUL GARNAL**, Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS - Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) - CAHORS

Laboratoire de parfumerie

Eau de Cologne p^o toilette lit. 6,50
» » demi-litre. 3,25
» » quart de lit. 1,75
en flacon de 0,70 et de... 1 fr.
Eau de Cologne pour friction à
65° et très parfumée litr. 4,50
» » demi-litre. 2,50

Savons à la glycérine

le pain : 0,20 ; 0,30 et 0,40
Savons anglais imperium parfume-
ry, 0,60, 0,75, 1 et 1,25 le pain

Lotion antipelliculaire

arrête la chute des cheveux et
fortifie le cuir chevelu

le demi litre 4,50
le flacon 2,50
le demi 1,75
Elixir dentifrice rouge le demi-litre 6 fr.
— le quart. 3,50

et en flacons de 2,50 ; 1,75 ; 1,25
Elixir dentifrice jaune le flacon 1,50

Pâte dentifrice à la glycérine
solidifiée la boîte 0,80

Poudre dentifrice la boîte... 0,60

Brosses à dents depuis..... 0,75

Alcool de menthe Anglaise
le flacon..... 1,50

le demi..... 0,90

Thymol sodé antiseptique
pour la toilette le litre... 6 fr.

» » le demi-litre 3,25

Vaporisateurs tous modèles

Laboratoire de pharmacie

Vin complet, puissant recons-
tituant, Régénérateur du sang, Ko-
la, Coca, Jus de viande, glycéro-
phosphates de chaux.

Le litre 4,50
Le demi-litre..... 2,50

Vin de Kola titré, à la noix de
Kola fraîche.

Vin de quinquina titré

**Vin composé Kola, Coca,
Quinquina.**

La Phosphode remplace
avantageusement l'huile de foie de
morue et constitue le meilleur des
dépuratifs et le plus énergique des
reconstituants. Employée avec suc-
cès pour combattre furonculose,
anémie, rachitisme, neurasthénie,
rhumatismes.

Le flacon 2 fr. au lieu de 3 fr. 50.

Approvisionnement complet
de Spécialités pharmaceutiques.

Entrepôt d'eaux minérales

Sels de Vichy - Sels de Vals
en paquets pour fabriquer soi-mê-
me un litre d'Eau minérale gazeuse
de Vichy ou de Vals.

Produits recommandés

Spécialités de la Pharmacie

Chocolat en tablette, rigouren-
sement pur cacao et sucre.

Thés de Chine extra, provenan-
ce directe en boîte métal de 0,60 ;
1 franc et 1,25.

Cabinet de Bandages

Grand choix d'objets de panse-
ment et d'hygiène

Bandages. — Bas à varices

Douches d'Esmarck

Ceintures ventrières

Ceintures de grossesse

Gants pour frictions

Eponges de Toilette

Poires en caoutchouc

Tube caoutchouc pour Douches

Thermomètres pour malades

Crachoirs de poche

Pulvérisateurs à vapeur

Grâce à l'organisation de son service spécial d'expédition la Pharmacie expédie dans tout le département.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

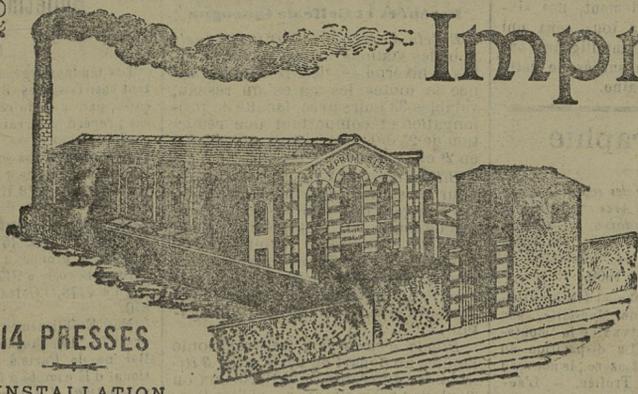
De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

et nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.



14 PRESSES

INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS